

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Peintre en
production industrielle**

Carnet d'apprentissage

EQ-5073-02 (3-10-2008)

Novembre 2008

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle, en partenariat avec Emploi-Québec, a préparé le présent document dans le but de préciser les compétences à maîtriser en vue d'obtenir la qualification professionnelle en peinture en production industrielle.



*COMITÉ SECTORIEL
de la main-d'œuvre
dans la fabrication
métallique industrielle*

NOUS TENONS À REMERCIER DE FAÇON PARTICULIÈRE LES EXPERTS ET LES EXPERTES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA PRÉPARATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

*Pierre Audet
Tridec inc.*

*Stéphane Décary
Groupe Meloche*

*Stéphane Leblond
S. Huot*

*André Beaudet
Les Industries Cendrex*

*Daniel Doyon
Marmen*

*Jean Le Chasseur
Formétal*

*Christian Beauregard
Les Machineries Tenco*

*Michel Drysdale
Drytec Trans-Canada inc.*

*Gilles Nadeau
Anacolor ltée*

*Gilles Bezeau
CP Tech*

*Stéphane Dufresne
Groupe Meloche*

*Jim Neeson
CMP Solutions mécaniques
avancées*

*Serge Blanchette
Sixpro*

*David Dumoulin
Peintures Dumoulin*

*Stéphane Ouellette
Les Industries Peinteck*

*Claude Boisvert
Placage Jay Ge*

*Alain Dupuis
Peinture électrostatique APM*

*Sébastien Pellerin
Peintures Dumoulin*

*Gino Caron
Peinture G.S.*

*Raymond Fournier
Polycritec*

*Henri Perreault
Solectron SGE Montréal*

*Luc Chabot
Groupe de sécurité MGM inc.*

*Yvon Gallant
Groupe environnemental Labrie*

*Frédéric Soutière
Termaco ltée*

*Stéphane Charland
Sixpro*

*Denis Girard
Sablage au Jet 2000 inc.*

*Jacques St-Pierre
Placage JAY GE*

*Claude Côté
Supermétal Structure*

*Gaétan Hébert
Drytec Trans-Canada inc.*

*Mario Tremblay
Supermétal Structure*

*Alain Dagenais
Sablage au Jet 2000 inc.*

*Michel Labrecque
CMP Solutions mécaniques
avancées*

*Denis Valois
Sixpro*

*René Davidson
Peinture Design*

*Danielle Lapointe
CMP Solutions mécaniques
avancées*

DOSSIER DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____

Numéro de carnet à Emploi-Québec : _____

Notes sur la protection des renseignements personnels

- Les renseignements recueillis dans le présent carnet sont soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- Les renseignements sont recueillis afin d'administrer le Programme d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec.
- Pour toute information relative à l'accès aux documents et à la protection des renseignements personnels, veuillez vous adresser à Emploi-Québec.

Table des matières

Présentation	1
Certificat de qualification professionnelle.....	3
Modules	
Module 1 - Préparation des pièces à peindre	5
Module 2A - Application d'un revêtement en poudre	9
Module 2B - Application d'un revêtement liquide	13
Module 3 - Résolution de problèmes techniques	17
Tableaux	
Tableau synthèse des compétences visées.....	23
Plan individuel d'apprentissage	24
Renseignements sur l'employeur	25

PRÉSENTATION

Le présent carnet comprend les modules d'apprentissage en entreprise conduisant à l'exercice du métier de peintre en production industrielle.

Le travail des peintres en production industrielle consiste d'abord et avant tout à appliquer, sur une pièce, un revêtement en poudre ou liquide. Les techniques d'application d'un revêtement en poudre sont très différentes de celles utilisées pour l'application d'un revêtement liquide et les peintres se spécialisent souvent dans l'un ou l'autre de ces deux procédés. En plus de l'application des revêtements, les peintres en production industrielle peuvent exécuter d'autres tâches telles que préparer des pièces à peindre, retoucher des pièces peintes, résoudre des problèmes techniques ou exécuter des tests.

Les peintres en production industrielle doivent avoir des connaissances suffisamment approfondies des caractéristiques et des propriétés des revêtements et des solvants utilisés; ils et elles doivent être en mesure de lire les fiches techniques pour accomplir un travail de qualité. Une bonne coordination œil-main est absolument indispensable à l'exécution des tâches liées à l'application des revêtements et à l'exécution de retouches; c'est l'habileté de base sur laquelle toute la progression

professionnelle du ou de la peintre repose. Les peintres en production industrielle doivent avoir les habiletés nécessaires pour utiliser de façon optimale les différents équipements de préparation des pièces, d'application des revêtements et d'exécution des retouches.

À l'aide du carnet d'apprentissage, l'apprenti ou l'apprentie pourra acquérir la maîtrise de son métier sous la supervision d'une personne qui l'exerce déjà avec compétence et faire reconnaître ses propres compétences. Le compagnon¹ d'apprentissage pourra utiliser le carnet pour évaluer les activités de travail exécutées par l'apprenti ou l'apprentie et pour vérifier ses habiletés par rapport aux compétences visées. Le guide à l'intention du compagnon d'apprentissage contient des indications et des recommandations utiles au déroulement des activités d'apprentissage et d'évaluation en entreprise.

La signature d'une entente confirme l'engagement à poursuivre les objectifs du Programme d'apprentissage en milieu de travail. La durée de l'apprentissage varie selon l'expérience de l'apprenti ou de l'apprentie; elle est estimée à environ 18 mois pour une personne qui n'a jamais exercé le métier.

¹ Pour faciliter la lecture du présent texte, le terme **compagnon** désigne à la fois un homme ou une femme qui encadre des activités d'apprentissage.

Les trois modules constituant le carnet (l'apprenti ou l'apprentie a le choix entre le module 2A et le module 2B) présentent les trois compétences distinctes et qualifiantes à acquérir dans une optique de progression professionnelle et sont conçus en fonction de la manière dont on forme l'apprenti et l'apprentie en entreprise. Toutefois, l'apprentissage des différents modules, de même que celui des éléments et des sous-éléments de compétence, peut être fait dans l'ordre qui convient le mieux à l'entreprise.

C'est par des signatures apposées au moment jugé opportun que le compagnon d'apprentissage attestera l'acquisition des compétences par l'apprenti ou l'apprentie. Le représentant ou la représentante de l'employeur devra aussi confirmer l'acquisition des compétences.

Enfin, le carnet comprend un plan individuel d'apprentissage qui sert à établir la liste des compétences à acquérir.

≡ IMPORTANT ≡

Il appartient aux apprentis et aux apprenties de prendre soin du présent carnet, car il est l'unique document où sont consignés les détails de leur apprentissage.

Certificat de qualification professionnelle

Le certificat de qualification professionnelle a pour but d'attester la maîtrise des compétences liées à l'exercice du métier de peintre en production industrielle et de reconnaître que la personne qui obtient ce certificat est une personne qualifiée.

La maîtrise des compétences pourra être attestée lorsque l'apprenti ou l'apprentie maîtrisera tous les éléments de compétence faisant l'objet des modules d'apprentissage et que le compagnon d'apprentissage en aura fait l'évaluation sur la base des conditions et des critères d'évaluation indiqués.

Emploi-Québec délivre le certificat de qualification professionnelle de peintre en production industrielle à la personne qui maîtrise les compétences 1 et 3 et la compétence 2A ou la compétence 2B figurant dans le présent carnet d'apprentissage.

Module 1 - Préparation des pièces à peindre

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Préparer des pièces à peindre.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante de la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Préoccupation constante quant à la vérification de la qualité des travaux.
- ◇ Manifestation d'autonomie.

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
1.1 Prendre connaissance des spécifications ◇ Lecture des bons de travail, des plans ou des dessins. ◇ Repérage de l'information nécessaire à l'exécution des travaux de préparation. ◇ Repérage des caractéristiques des pièces à peindre.	 	
1.2 Préparer l'équipement ◇ Installation des accessoires. ◇ Réglage des paramètres de l'équipement en fonction des travaux à exécuter.	 	

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
1.3 Vérifier les pièces ◇ Application des techniques de nettoyage. ◇ Application des techniques de masquage. ◇ Application des techniques d'accrochage. ◇ Vérification de la propreté des surfaces. ◇ Vérification de la précision du masquage. ◇ Vérification du positionnement des pièces et de la solidité du montage ou de l'accrochage.	_____ _____ _____ _____ _____ _____	_____ _____
1.4 Ranger et nettoyer ◇ Nettoyage de l'équipement utilisé. ◇ Nettoyage de l'aire de travail. ◇ Application des normes environnementales. ◇ Rangement des produits et de l'équipement.	_____ _____ _____ _____	_____ _____

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

Les apprentissages ont été notamment accomplis à l'aide des équipements, des accessoires et des produits ci-après.

Précisions

◇ Solvants	☐	
◇ Abrasifs	☐	
◇ Produits chimiques	☐	
◇ Rubans de masquage	☐	
◇ Équipements et accessoires de meulage ou de nettoyage	☐	
◇ Équipement de protection	☐	

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de l'ensemble des spécifications visant la préparation des pièces;
 - de bons de travail, de plans ou de dessins.
- ◇ À l'aide :
 - de solvants, d'abrasifs et de produits chimiques;
 - de rubans de masquage;
 - d'équipements pour le nettoyage et l'accrochage des pièces;
 - d'équipements de sécurité et de protection.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements, des accessoires et des produits.
- ◇ Préparation minutieuse des surfaces.
- ◇ Respect des normes environnementales.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 1 :

« Préparation des pièces à peindre »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon d'apprentissage

Signature de l'employeur

Date

Module 2A - Application d'un revêtement en poudre

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Appliquer un revêtement en poudre.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Capacité d'organiser efficacement son travail.
- ◇ Manifestation d'autonomie.

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
2A.1 Prendre connaissance des spécifications		
◇ Lecture des fiches techniques.	_____	
◇ Lecture des bons de travail, des plans ou des dessins.	_____	
◇ Repérage des caractéristiques du matériau à revêtir.	_____	
◇ Repérage de la quantité et des propriétés des produits à utiliser.	_____	
◇ Repérage des spécifications relatives à l'épaisseur des revêtements et à la cuisson.	_____	
◇ Repérage des paramètres de fonctionnement de l'équipement.	_____	_____

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
2A.2 Préparer les produits ◇ Vérification du type d'enduit et de la couleur du produit. ◇ Préparation de la poudre.	 	
2A.3 Préparer l'équipement ◇ Ajustement du débit de poudre et du débit d'air. ◇ Ajustement de l'ampérage et du voltage. ◇ Vérification de la mise à la terre. ◇ Vérification statique sur une pièce.	 	
2A.4 Procéder à l'application ◇ Exécution des techniques d'application. ◇ Contrôle de l'application en fonction des caractéristiques des pièces.	 	
2A.5 Vérifier la qualité du travail ◇ Application de la procédure de test. ◇ Vérification de la conformité du revêtement aux spécifications.	 	
2A.6 Ranger et nettoyer ◇ Nettoyage de la cabine de peinture. ◇ Démontage et nettoyage de l'équipement. ◇ Rangement des produits, de l'équipement et des pièces.	 	

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

Les apprentissages ont été accomplis notamment à l'aide des équipements, des accessoires et des instruments mentionnés ci-après.

Précisions

◇ Générateur électrostatique	☐	
◇ Pistolets	☐	
◇ Buses	☐	
◇ Électrodes	☐	
◇ Instruments de mesure	☐	
◇ Équipement de protection	☐	

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de fiches techniques;
 - de l'ensemble des spécifications visant l'application des enduits;
 - de bons de travail, de plans ou de dessins.
- ◇ À l'aide :
 - de différents types d'enduits en poudre;
 - de l'équipement nécessaire à l'application des enduits;
 - d'instruments de mesure;
 - d'équipements de sécurité et de protection.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements, des accessoires et des instruments.
- ◇ Constance de l'application.
- ◇ Conformité du revêtement aux spécifications.
- ◇ Uniformité du revêtement et des couleurs.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2A :

« Application d'un revêtement en poudre »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Module 2B - Application d'un revêtement liquide

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Appliquer un revêtement liquide.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Capacité d'organiser efficacement son travail.
- ◇ Manifestation d'autonomie.

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
2B.1 Prendre connaissance des spécifications ◇ Lecture des fiches techniques. ◇ Lecture des bons de travail, des plans ou des dessins. ◇ Repérage des caractéristiques du matériau à revêtir. ◇ Repérage des caractéristiques et des propriétés du revêtement. ◇ Repérage des spécifications relatives à l'application du revêtement et à la cuisson.	 	
2B.2 Préparer les produits ◇ Interprétation de la recette. ◇ Calcul des quantités de peinture et des autres ingrédients à utiliser. ◇ Exécution des mélanges. ◇ Ajustements en fonction des conditions ambiantes.	 	

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
2B.3 Préparer l'équipement ◇ Choix des accessoires et des équipements. ◇ Réglage des paramètres de l'équipement d'application des revêtements et de l'équipement de cuisson. ◇ Vérification des buses, des aiguilles et des pompes. ◇ Préparation de la chambre à peinture ou de l'aire de travail.	 _____ _____ _____ _____	 _____ _____
2B.4 Procéder à l'application. ◇ Exécution des techniques d'application. ◇ Contrôle de l'application en fonction des spécifications, des caractéristiques des pièces et du type d'enduit.	 _____ _____	 _____ _____
2B.5 Vérifier la qualité du travail ◇ Application de la procédure de test. ◇ Vérification de la conformité du revêtement aux spécifications.	 _____ _____	 _____ _____
2B.6 Ranger et nettoyer ◇ Nettoyage de la chambre à peinture ou de l'aire de travail. ◇ Nettoyage des filtres, des buses, des boyaux et des pompes. ◇ Purge des lignes de pistolet. ◇ Rotation et rangement des produits.	 _____ _____ _____ _____	 _____ _____

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

Les apprentissages ont été notamment accomplis à l'aide des équipements, des accessoires, des instruments et des produits mentionnés ci-après.

		Précisions
Équipements de pulvérisation :		
◇ pneumatiques	☐	
◇ sans air	☐	
◇ à air assisté	☐	
◇ autres	☐	
Instruments de mesure	☐	
Équipement de protection	☐	
Enduits appliqués :		
◇ apprêts	☐	
◇ finis	☐	

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de fiches techniques;
 - de l'ensemble des spécifications visant l'application des enduits;
 - de bons de travail, de plans ou de dessins.
- ◇ À l'aide :
 - de différents types d'enduits liquides;
 - de l'équipement nécessaire à l'application des enduits;
 - d'instruments de mesure;
 - d'équipements de sécurité et de protection.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements, des accessoires et des instruments.
- ◇ Constance de l'application.
- ◇ Conformité du revêtement aux spécifications.
- ◇ Uniformité du revêtement et des couleurs.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 2B :

« Application d'un revêtement liquide »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie _____

Signature du compagnon d'apprentissage _____

Signature de l'employeur _____

Date _____

Module 3 - Résolution de problèmes techniques

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Résoudre des problèmes techniques.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Préoccupation constante pour la santé et la sécurité du travail.
- ◇ Souci du travail précis et minutieux.
- ◇ Capacité de bien communiquer avec les autres membres de l'équipe.
- ◇ Esprit d'initiative.
- ◇ Ouverture aux changements.

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
3.1 Cerner le problème ◇ Inspection visuelle des pièces. ◇ Choix et exécution des tests.	 	
3.2 Déterminer les causes probables du problème ◇ Repérage des causes liées : • à la préparation des pièces, • au produit de revêtement, • à l'application du produit de revêtement, • aux équipements utilisés, • aux conditions ambiantes.	 	
3.3 Appliquer des mesures correctives ◇ Choix des mesures correctives. ◇ Application des techniques de retouche. ◇ Modifications apportées aux bons de travail.	 	

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/apprentie compagnon
3.4 Vérifier la qualité du travail ◇ Application de la procédure de test. ◇ Vérification de la conformité du revêtement aux spécifications.	 	
3.5 Consigner l'information ◇ Documentation du problème et des mesures correctives appliquées.	 	

Contexte dans lequel l'apprentissage est accompli

Les apprentissages ont été notamment accomplis à l'aide des équipements, des instruments et des produits mentionnés ci-après.

Précisions

◇ Instruments de mesure	☐	
◇ Appareils de tests et d'essais	☐	
◇ Produits et équipements de retouche	☐	
◇ Équipement de protection	☐	

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- ◇ À partir :
 - de directives ou de procédures;
 - de fiches techniques;
 - de normes ou d'exigences.
- ◇ À l'aide :
 - d'instruments de mesure;
 - d'équipements et d'appareils d'essais;
 - de produits et d'équipements de retouche;
 - d'équipements de sécurité et de protection.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- ◇ Application stricte des règles de santé et de sécurité.
- ◇ Utilisation appropriée des équipements, des accessoires et des instruments.
- ◇ Conformité du revêtement aux spécifications.
- ◇ Pertinence des solutions apportées aux problèmes.

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3 :

« Résolution de problèmes techniques »

Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Signature du compagnon d'apprentissage

Signature de l'employeur

Date

Tableaux

Tableau synthèse des compétences visées

COMPÉTENCE VISÉE	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE					
1. Préparer des pièces à peindre	1.1 Prendre connaissance des spécifications	1.2 Préparer l'équipement	1.3 Vérifier les pièces	1.4 Ranger et nettoyer		
2A Appliquer un revêtement en poudre	2A.1 Prendre connaissance des spécifications	2A.2 Préparer les produits	2A.3 Préparer l'équipement	2A.4 Procéder à l'application	2A.5 Vérifier la qualité du travail	2A.6 Ranger et nettoyer
2B Appliquer un revêtement liquide	2B.1 Prendre connaissance des spécifications	2B.2 Préparer les produits	2B.3 Préparer l'équipement	2B.4 Procéder à l'application	2B.5 Vérifier la qualité du travail	2B.6 Ranger et nettoyer
3 Résoudre des problèmes techniques	3.1 Cerner le problème	3.2 Déterminer les causes probables du problème	3.3 Appliquer des mesures correctives	3.4 Vérifier la qualité du travail	3.5 Consigner l'information	

Plan individuel d'apprentissage

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie :

Numéro du carnet à Emploi-Québec :

APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

TITRE DU MODULE	PROFIL D'APPRENTISSAGE		SUIVI DE L'APPRENTISSAGE		
	À acquérir	À vérifier	Signature du représentant ou de la représentante d'Emploi-Québec	Date	Entente (n°)
1. Préparation des pièces à peindre					
2A Application d'un revêtement en poudre					
2B. Application d'un revêtement liquide					
3. Résolution de problèmes techniques					

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR		
Nom		
Adresse		
Ville	Code postal	Téléphone
Nom du compagnon d'apprentissage		
Entente	Début	Fin